



**CENTRE DE FORMATION ET DE RECHERCHE EN  
MATIERE DE POPULATION**

N° *131*.-21/UAC/CEFORP/D/SGE/SFS/SA

Cotonou, le 7 juin 2021

**COMMUNIQUE PORTANT APPEL A CANDIDATURES POUR  
L'INSCRIPTION EN PREMIERE ANNEE DE MASTER AU CEFORP  
POUR L'ANNEE ACADEMIQUE 2021-2022**

Le Coordonnateur du Centre de Formation et de Recherche en matière de Population (CEFORP) communique :

- 1- La procédure d'admission en première année de Master pour l'année académique 2021-2022 est ouverte.
- 2- Le dépôt de dossier démarre le **mardi 8 juin 2021 à 9 heures** et se poursuivra jusqu'au **mercredi 21 juillet 2021 à 16 heures**.
- 3- La spécialité ouverte pour l'année académique 2021-2022 sous les régimes des cours du jour et du soir est : Population, Santé et Développement (PSD).
- 4- L'accès en première année de Master (PSD) au CEFORP est ouvert aux titulaires d'un diplôme BAC+3 (Licence) ou de tout autre diplôme reconnu équivalent en sciences sociales (économie, sociologie, géographie, anthropologie, environnement...), sciences techniques ou de santé, etc.
- 5- Conformément aux instructions du Recteur contenues dans la correspondance n°571-19/UAC/SG/VR-AA/Sco-MD du 6 mars 2019, l'admission en Master est prononcée après étude de dossiers.
- 6- Le dossier de demande d'inscription comporte les pièces ci-après :
  - une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du CEFORP ;
  - un curriculum vitae ;
  - une copie certifiée conforme du diplôme requis ;
  - une copie certifiée conforme de l'extrait d'acte de naissance ou du jugement supplétif;

- une copie certifiée conforme de l'attestation du Baccalauréat ;
  - une copie certifiée conforme de l'attestation d'authenticité des diplômes obtenus à l'étranger (Bac et/ou Licence, Maîtrise, etc.)
  - une copie certifiée conforme de la preuve de compétence en anglais ;
  - pour les salariés : une attestation de travail et l'autorisation d'inscription de l'employeur ;
  - la quittance d'une somme de dix mille (10.000) francs CFA représentant les frais d'étude de dossiers par le CEFORP à verser sur le compte BOA intitulé CEFORP\_COLLOQUES n°001792950006
  - la quittance d'une somme de deux mille (2.000) francs CFA représentant les frais d'étude de dossiers par la Commission universitaire d'orientation (CUO) à verser sur le compte n°506100001476 de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) à UBA, intitulé UAC\_RECETTES DIVERSES.
- 7- Le Conseil pédagogique et scientifique du CEFORP siégeant en Conseil universitaire de Contrôle des Aptitudes (CUCA) étudie les dossiers et les transmet, revêtus de son avis motivé, à la Commission Universitaire d'Orientation (CUO) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC).
- 8- Les candidats, sont tenus de respecter les instructions du Recteur faisant obligation aux structures de formation de l'UAC de faire observer un délai d'attente d'un an entre la date d'obtention de la Licence et celle de l'entrée en Master.
- 9- La liste des candidats dont les dossiers sont retenus par la CUO sera publiée par voie d'affichage, sur le site web [www.ceforp.uac.bj](http://www.ceforp.uac.bj) et sur la page Facebook [www.facebook.com/ceforp.uac](https://www.facebook.com/ceforp.uac) du CEFORP en temps opportun.
- 10- Les droits d'inscription ainsi que les frais d'encadrement se présentent comme suit :

Nature des frais	Catégorie		
	Boursiers (inscription institutionnelle : sponsoring)	Nationaux et ressortissants de l'UEMOA	Ressortissants hors UEMOA
Frais d'inscription/an	51.200	51.200	51.200
Frais de formation/an	400.000	400.000	400.000
Frais d'encadrement/an	748.800	200.000	748.800
<b>TOTAL</b>	<b>1.200.000</b>	<b>651.200</b>	<b>1.200.000</b>

**NB** : Les frais d'inscription et de formation sont à verser sur le compte de l'UAC tandis que ceux d'encadrement sur le compte BOA DU CEFORP intitulé CEFORP\_COLLOQUES n°001792950006

- 11- Aucun candidat n'ayant obtenu l'avis favorable de la CUO ne peut être autorisé à s'inscrire en Master et à suivre les cours. Aucune dérogation n'est possible sous réserve de régularisation.

12- Le calendrier prévisionnel de la procédure d'admission se présente comme suit :

N°	Activités	Délais	Observations
1	Appel à candidatures	Mardi 8 juin au mercredi 21 juillet 2021	
2	Travaux de la Commission d'étude des dossiers	Jeudi 22 juillet au lundi 26 juillet 2021	
3	Présentation du rapport de la Commission au CUCA	Mardi 27 juillet 2021	
4	Session de la CUO	Jeudi 29 juillet 2021 (Cf. programmation du SEOU)	
5	Affichage de la liste des candidats retenus	Vendredi 30 juillet 2021	
6	Rentrée	Lundi 13 septembre 2021	

13- Les candidats sont tenus de consulter régulièrement le tableau d'affichage au Centre, le site web et la page Facebook du Centre.

Le Coordonnateur,  
  
**Dr Damien MEDEDJI**

